Transmission des connaissances et accompagnement des enjeux techniques des industriels

Depuis sa création en 2012, l'appel à projets Chaires
Industrielles de l'ANR permet de former la nouvelle
génération de chercheurs au sein de projets de recherche
ambitieux, novateurs, stratégiques et de portée industrielle. Piloté par
un établissement de recherche public et associant une ou plusieurs
entreprise(s), cet appel à projets cible des domaines prioritaires et stratégiques
pour les acteurs impliqués dans les projets et permet aux doctorants de se confronter
aux méthodologies et à l'expérience du monde économique.

Chaires Industrielles

TRL de 1 à 4-5

Conjuguer recherche d'excellence, diffusion des savoirs et innovation industrielle

Dédié à toutes les thématiques de recherche, l'appel à projets Chaires Industrielles est impérativement déployé dans le cadre de partenariats avec une ou plusieurs entreprise(s).

- Cofinancement à part égale de l'ANR et de la ou des entreprise(s) pour un total en numéraire de 1,2 M € à 2,4 M €
- Durée du projet : 48 mois
- L'appel à projets Chaires Industrielles de l'ANR est destiné :
 - > Aux (enseignant-)chercheurs d'organisme de recherche public
 - ➤ À des entreprises





30 projets financés depuis 2012

projets financé en moyenne par année

Comment candidater?

- Partenariat : un seul établissement public de recherche et une ou plusieurs entreprise(s)
- Engagement de l'établissement public à accueillir la chaire industrielle et son microcosme
- Engagement de la ou des entreprise(s) pour le cofinancement de la chaire industrielle
- Un document scientifique précisant :
 - > Un programme de recherche et d'innovation sur 4 ans
 - > Une gouvernance commune
 - > Des moyens humains et matériels
 - > Une stratégie de valorisation commune
- Dossier de soumission téléchargeable sur anr.fr
- > rubrique « Appels à projets »
- Dépôt des propositions en ligne 15 jours après l'ouverture de l'appel à projets via le site aap.agencerecherche.fr
- Règlement financier relatif aux modalités d'attribution des aides de l'ANR consultable sur anr.fr/RF

Un dispositif annuel d'envergure

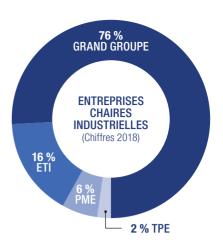
L'appel à projets Chaires Industrielles est un dispositif assurant aux acteurs du projet un travail de recherche dans des conditions de financement sereines.

- Un appel à projets par an
- Ouverture du dépôt des candidatures : au premier trimestre de l'année
- Par acte de candidature, un dossier écrit suivi d'une audition
- Sélection par les pairs s'appuyant sur un comité ad hoc se réunissant une fois par an
- Mesure d'impact après la fin du financement ANR : jusqu'à cinq ans après la fin du projet

Bon à savoir

- L'établissement d'accueil doit être un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche ou un organisme de recherche public¹
- L'(enseignant-)chercheur s'engage à mener dans l'établissement d'accueil :
 - > des travaux de recherche à caractère fondamental et appliqués dans la thématique de la chaire industrielle
 - > des actions de formation par la recherche

ÉVOLUTION Nombre de propositions DE L'APPEL À PROJETS 20 **CHAIRES INDUSTRIELLES** Propositions recevables 15 ■ Propositions financées - Budget annuel 10 5 2012 2013 2014 2015 2016 Énergie 13 % **SPICE 53** % Physique, Chimie, Matériaux 40 % Hauts-de-France Normandie **Grand Est**





2017

Millions

5

4

3

2



Bourgogne-

Cartographie

régionale des projets financés (Chiffres 2018)

Ressources Biologiques

SPICE : Sciences Physiques, Ingénierie,

Chimie, Énergie

NuMa : Numérique et Mathématiques SHS : Sciences Humaines et Sociales

Contact

chairesindustrielles@anr.fr

anr.fr



Bretagne

Pays de la Loire

Centre-Val de Loire